

## Invitation presse

Lundi 29 juin à 19h au Palais de la Bourse

### 1<sup>er</sup> Prix « Chêne Vert » : le Crédit Agricole Alpes Provence récompense trois créateurs d'entreprise marseillais

Pour valoriser l'initiative économique dans la Cité phocéenne, les Caisses locales du Crédit Agricole à Marseille organisent - en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence, le Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables et la Jeune Chambre Economique de Marseille - le *Prix Chêne Vert*. Lundi 29 juin, à 19h00, trois créateurs et créatrices d'entreprise seront récompensés dans le Salon d'Honneur du Palais de la Bourse.

#### Récompenser les initiatives

Malgré un contexte économique difficile, Marseille a vu naître de nombreuses initiatives économiques en 2008. Avec l'organisation du *Prix Chêne Vert*, la banque coopérative a choisi de récompenser ce dynamisme. **Une création d'entreprise accompagnée par le Crédit Agricole Alpes Provence sera distinguée dans chacune des trois catégories suivantes : performance, création d'emplois et innovation.** Un chèque de 1000 euros sera attribué à chacun des lauréats.

#### Aux côtés des créateurs

Pour aider les créateurs et repreneurs à concrétiser leurs projets, le Crédit Agricole Alpes Provence a mis en place un **dispositif original d'accompagnement** qui propose des solutions de financement spécifiques, ainsi que des avantages « coup de pouce » pour les aider à bien démarrer. Dans ce cadre, il noue également des relations de **partenariat avec les réseaux spécialisés** de notre région : Réseau Entreprendre PACA, Plates-formes d'Initiatives Locales, Institut Régional pour la Création et le développement des Entreprises (IRCE), Boutiques de Gestion...

#### Un soutien aux projets innovants

Filiale de capital risque du Crédit Agricole Alpes Provence, **CAAP Création** finance et investit dans les entreprises en phase de démarrage des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse et des Hautes-Alpes. Prise de participations, souscription d'obligations, octroi de prêts participatifs, elle **intervient en fonds propres jusqu'à 75 000 euros**, en soutien de projets innovants à fort potentiel de croissance. Depuis son lancement en 2005, CAAP Création a permis de concrétiser 30 projets de création de notre territoire, à l'origine de 118 emplois directs et d'un chiffre d'affaires généré de plus de 10 millions d'euros.

#### Le plus d'une banque coopérative

Grâce à l'attribution de prêts d'honneur, la **Fondation d'entreprise Crédit Agricole Alpes Provence** permet de faire éclore des projets à forte valeur ajoutée pour notre territoire.



#### Le Crédit Agricole Alpes Provence réédite son "Guide du créateur et du repreneur d'entreprise".

Dans ce livret, la banque coopérative regroupe des conseils experts et présente son dispositif d'accompagnement. Les entrepreneurs bénéficient ainsi d'une information globale permettant de concrétiser leurs projets de création dans les meilleures conditions. Des conseils et des solutions de la phase amont (business plan, choix des statuts...), jusqu'à la réalisation (financement, offres préférentielles...). Ce guide est disponible en agence ou sur simple demande au 04 95 05 53 89.

UNE RELATION BIENÊTE... CA CHANGÉ LA VIE



**Rendez-vous le lundi 29 juin, à 19h00, dans le Salon d'Honneur du Palais de la Bourse à Marseille. Confirmation de présence souhaitée au 04 42 52 77 21.**

#### Contacts presse

Samy Nakache  
04 42 52 77 83  
samy.nakache@ca-alpesprovence.fr

Nassy Guetrani  
04 42 52 76 28  
nassy.guetrani@ca-alpesprovence.fr